



La Ville de Limoges cède

2 rue du Maréchal Joffre
un appartement de type T3

Secteur Ouest, quartier La Borie

DESCRIPTIF

Dans copropriété calme composée de 100 logements, située sur le secteur ouest de Limoges, entourée de nombreux espaces verts et, à proximité de toutes commodités (centre commercial, école, collège André Maurois, transports en commun, bibliothèque municipale de Cognac, centre culturel Jean le Bail, le campus universitaire de la Borie...), la Ville de Limoges cède un appartement de type 3 au 1er étage d'une superficie de 61 m² composé :

- d'un séjour de 17 m² avec balcon,
- de deux chambres : (entre 10 et 11 m²)
- d'une cuisine avec un cellier attenant,
- d'une salle de bain.
- d'un WC séparé
- nombreux placards

Cave et place de stationnement privatif.

Prix : 40 900 €, frais de notaire en sus. Tarification spécifique réservée aux primo-accédants : nous contacter pour tout renseignement.

Informations Loi ALUR : Copropriété composée de 317 lots.

Charges courantes relatives aux lots vendus (comprenant notamment eau chaude sanitaire, eau froide, chauffage, entretien des communs, etc...): 156 € par mois.

Taxe foncière : 639 € environ par an environ.

RENSEIGNEMENTS

Ville de Limoges, Direction de l'Action foncière et immobilière
Hôtel de Ville, 9, place Léon Bétouille, BP 3120, 87031 Limoges cedex 1
www.ville-limoges.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.

Contact : S.JARRY : 05 55 45 61 71/ C.DUPUY : 05 55 45 61 38/ B.SENAMAUD 05 55 45 61 46
ou dafi@ville-limoges.fr